

**GEP116 - CONTRIBUTION SCIENTIFIQUE EN POLITIQUE**

**1 crédit**

**Automne 2023**

**Enseignant : Charles-Antoine Millette, Ph.D.**

Horaire : les vendredis de 8h50 à 11h40 (à distance par Teams)

Disponibilité : sur rendez-vous (à distance par Teams)

Courriel : [Charles-Antoine.Millette@USherbrooke.ca](mailto:Charles-Antoine.Millette@USherbrooke.ca)

---

**PLAN DE COURS**

**« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».**

**CIBLE DE FORMATION**

Comprendre les défis épistémologiques des sciences politiques, et des sciences sociales en général : possibilités et limites. Comprendre la diversité des paradigmes. Repérer les éléments de la démarche scientifique.

**CONTENU DU COURS**

Variété des interprétations, des écoles ou paradigmes. Problématisation des phénomènes. Élaboration d'une question de recherche et d'une hypothèse. Considérations théoriques. Choix des méthodes de collecte. Procédés de confirmation. Discussion sur la portée de la recherche.

Pour réussir ce cours, les étudiantes et les étudiants devront démontrer leur capacité de travailler de façon autonome.

**CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES**

L'étudiante ou l'étudiant qui réussit ce cours devrait connaître et comprendre les considérations incontournables à prendre en compte dans la réalisation d'une recherche scientifique en études politiques appliquées et en relations internationales, en plus d'être capable d'élaborer une question et une hypothèse de recherche autour d'une problématique claire et précise. En fin de compte, elle ou il devrait être capable de mener à terme une recherche scientifique en études politiques appliquées et en relations internationales.

Ce cours est un cours d'introduction à la contribution scientifique en études politiques appliquées et en relations internationales. Il s'adresse ainsi à toutes les étudiantes et tous les étudiants, mais plus particulièrement à ceux inscrits au baccalauréat en études politiques appliquées. Les cours GEP114 Production de travaux en politique et GEP115 Collecte d'information en politique sont préalables au cours GEP116 Contribution scientifique en politique.

### **DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE**

Le cours comporte quatre types d'activités. Les cours magistraux forment le premier type, durant lesquels le chargé transmet la matière. Le deuxième type consiste en une recherche scientifique rédigée et présentée en équipe (les consignes précises seront présentées lors du premier cours). Le troisième type est constitué de trois (3) rencontres d'équipes obligatoires avec le chargé de cours. Le dernier type concerne l'évaluation des connaissances et des compétences acquises lors des séances et au cours des lectures et des visionnements obligatoires grâce à la réussite d'un examen de compréhension générale sur Moodle.

### **LECTURE OBLIGATOIRES**

Coman, Ramona *et al.*, *Méthodes de la science politique – De la question de départ à l'analyse des données*, De Boeck Supérieur, 2022 (2<sup>e</sup> édition).

Le cours exige également la lecture de documents et le visionnement de capsules qui seront déposés en ligne sur Moodle par le chargé de cours.

### **MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE**

Les modes d'évaluation du cours sont les suivants :

Production et diffusion d'une recherche scientifique :

- Présence aux trois rencontres de suivi obligatoires : 30 %
- Présentation de la recherche scientifique : 10 %
- Recherche scientifique (dépôt final du travail de recherche) : 20 %
- Fiche d'évaluation par les pairs au sein de l'équipe : 10 %

Examen de compréhension générale sur Moodle : 30 %

Cours et date	Matière	Évaluations et remises	Lectures et visionnements obligatoires à faire avant le cours
<b>Cours #1</b> 8 septembre 2023	Présentation du plan de cours Consignes pour les évaluations La contribution scientifique en politique	-	Capsule « Le Canevas de Recherche Scientifique » sur Moodle  Capsule « La problématique » sur Moodle  <i>Méthodes de la science politique</i> , 67-115
<b>Pas de cours</b> 15 septembre 2023	Capsules sur la contribution scientifique en politique à visionner sur Moodle	Formation des équipes	-
<b>Cours #2</b> 22 septembre 2023	-	Rencontre de suivi obligatoire (10 %)	Capsule « Les considérations théoriques » sur Moodle  Capsule « La question de recherche » sur Moodle  <i>Méthodes de la science politique</i> , 117-173
<b>Pas de cours</b> 29 septembre 2023	-	Remise de la problématique	-
<b>Cours #3</b> 13 octobre 2022	-	Rencontre de suivi obligatoire (10 %)  Remise de la section sur les considérations théoriques	Capsule « L'hypothèse » sur Moodle  Capsule « L'analyse et la discussion » sur Moodle  Chapitres 4, 7 et 8 de Fortin et Gagnon (2016) sur Moodle  <i>Méthodes de la science politique</i> , 175-215
<b>Pas de cours</b> 20 octobre 2023	-	Remise de la question de recherche	-
<b>Pas de cours</b> 27 octobre 2023	-	Remise de la méthodologie + plan de l'analyse	-
<b>Cours #4</b> 3 novembre 2023	-	Rencontre de suivi obligatoire (10 %)	<i>Méthodes de la science politique</i> , 217-221
<b>Pas de cours</b> 10 novembre 2023	-	Remise de la discussion	-
<b>Cours #5</b> 17 novembre 2023	-	Présentations des travaux de recherche (10 %)	-
<b>Pas de cours</b> 24 novembre 2023	-	Dépôt final du travail de recherche (20 %)  Remise de la grille d'évaluation par les pairs (10 %)	-
<b>Pas de cours</b> 1 <sup>er</sup> décembre 2023	-	Examen final sur Moodle (30 %)	-

Veillez prendre note qu'en cas de modification du calendrier ci-dessus, les étudiantes et les étudiants seront avisés par courriel et les changements seront apportés au site Moodle du cours.

Dates importantes	Contenu
15 septembre 2023 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	<a href="https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/">https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/</a>
2 novembre 2023 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Semaine de relâche	Du 23 au 27 octobre 2023
Suspension des activités pédagogiques de 1 <sup>er</sup> cycle : assemblées générales de l'AGEFLESH	19 sept., de 11 h 50 à 15 h 50 15 nov., de 11 h 50 à 15 h 50
Congés universitaires	Fête du Travail : 4 sept. Journée nat. vérité et réconciliation : 29 sept. Action de grâces : 9 oct.

## QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

## RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

## GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

## REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

## PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle – Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/integrite-intellectuelle-etudiants) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/antiplagiat).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

## BIBLIOGRAPHIE

Ball, Terence *et al.*, *Idéologies, idéal démocratique et régimes politiques*, ERPI, 2005.

Bélanger, André J. et Vincent Lemieux, *Introduction à l'analyse politique*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1996.

Chagnollaud, Dominique, *Science politique*, Dalloz, 2004 (5<sup>e</sup> édition).

Colas, Dominique, *Sociologie politique*, Presses Universitaires de France, 1994.

Debbasch, Charles et Jean-Marie Pontier, *Introduction à la politique*, Dalloz, 2000 (5<sup>e</sup> édition).

Dépelteau, François, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Presses de l'Université Laval, 2003 (2<sup>e</sup> édition).

Duverger, Maurice, *Introduction à la politique*, Gallimard, 1964.

Duverger, Maurice, *Sociologie de la politique*, Presses Universitaires de France, 1984.

Favre, Pierre, *Comprendre le monde pour le changer. Épistémologie du politique*, Presses de Sciences Po, 2005.

Gagnon, Maryse et Francis Farley-Chevrier, *Guide de la Recherche Documentaire*, PUM, 2004.

Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (dirs.), *Recherche sociale De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, 2016 (6<sup>e</sup> édition).

Grawitz, Madeleine, *Méthode des sciences sociales*, Dalloz, 2001 (11<sup>e</sup> édition).

Guay, Jean-Herman, « Comprendre l'utilité des méthodes quantitatives », dans *Statistiques en sciences sociales avec R*, PUL, 2013.

Lacasse, Jocelyne, *Introduction à la méthodologie utilisée en sciences humaines*, Éditions Études Vivantes, 1991.

Laflamme, Simon, « Analyses qualitatives et quantitatives : deux visions, une même science », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol. 3, n° 1, 2007, 141-149.

Lascoumes, Pierre et Philippe Bezes, « Les formes de jugement du politique : Principes moraux, principes d'action et registre légal », *L'Année sociologique*, vol. 59, no. 1, 2009, 109-147.

Lemieux, Vincent, *L'étude des politiques publiques, Les acteurs et leur pouvoir*, Les Presses de l'Université Laval, 2002 (2<sup>e</sup> édition).

Létourneau, Jocelyn, *Le coffre à outils du chercheur débutant, Guide d'initiation au travail intellectuel*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2006.

Loiseau, Hugo (dir) *et al. Vous avez dit appliquée? La politique appliquée : pédagogies, méthodes, acteurs et contextes*, Groupéditions éditeurs, 2013.

Mace, Gordon et François Pétry, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Presses de l'Université Laval, 2000 (2<sup>e</sup> édition).

Michaud, Nelson, *Praxis de la science politique*, Presses de l'Université Laval, 1997.

Monière, Denis et Jean-Herman Guay, *Introduction aux théories politiques*, Québec/Amérique, 1987.

Olivier, Lawrence *et al* (dir.), *Épistémologie de la science politique*, Presses de l'Université du Québec, 1998.

Pescatore, Pierre, *Initiation à la méthode scientifique à l'intention des étudiants en sciences humaines*, Université du Luxembourg, 2008.

Poupart, Jean *et al.*, *La recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Gaëtan Morin éditeur, 1997.

Pourtois, Jean-Pierre et Huguette Desmet, *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Wavre, Éditions Mardaga, 2007.

Quivy, Raymond et Luc Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 2006.

Roqueplo, Philippe, *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Éditions Quae, 1997.

Savaresse, Éric, *Méthodes des sciences sociales*, Ellipse, 2006.

Schemeil, Yves, *Introduction à la science politique*, Presses de Sciences Po/Dalloz, 2010.

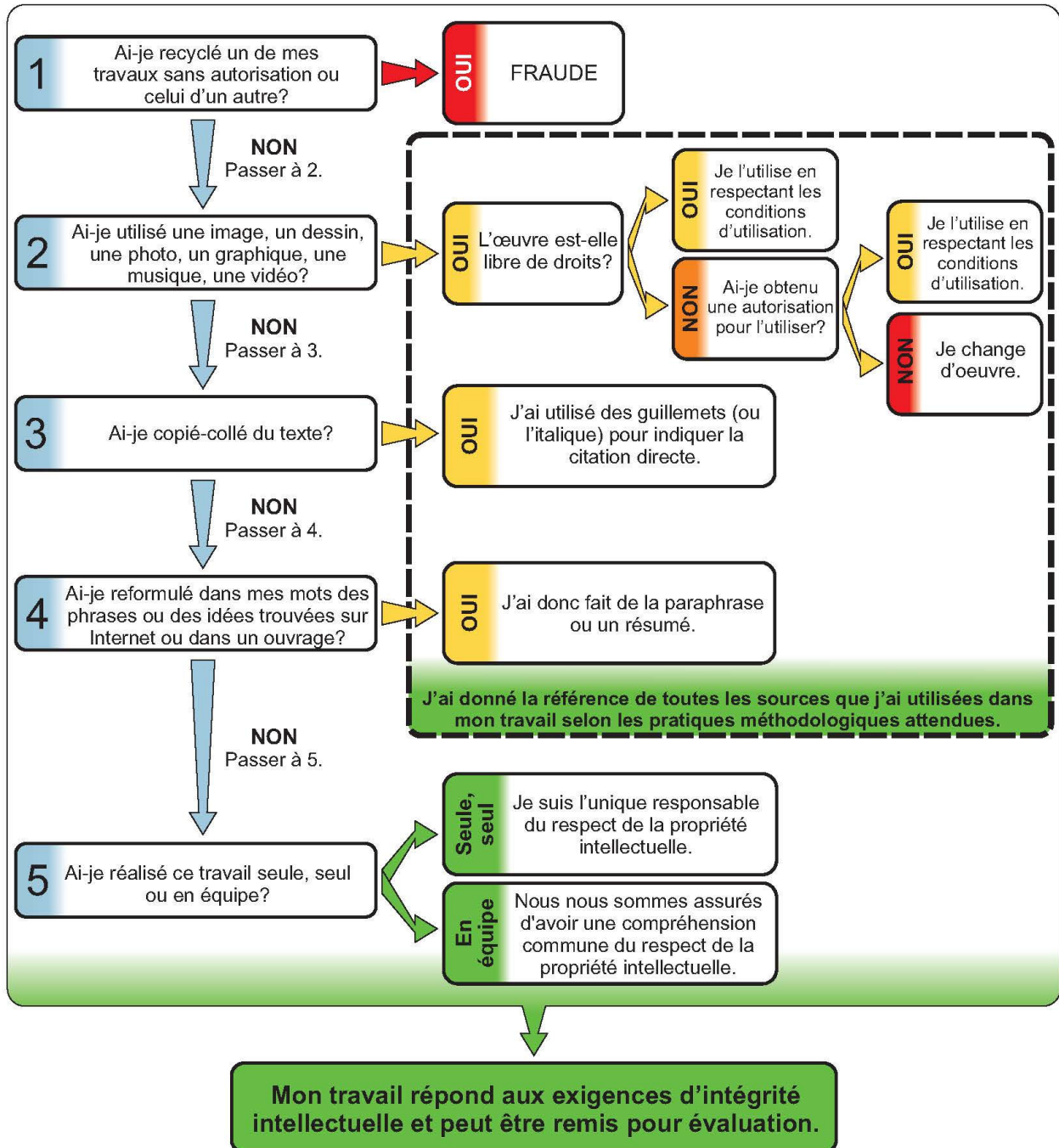
Shively, W. Philips *et al.*, *Pouvoir et décision, Introduction à la science politique*, Chenelière/McGraw-Hill, 1999.

Shively, W. Philips, *The Craft of Political Research*, Pearson Prentice Hall, 2009 (7<sup>e</sup> édition).

## Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail\*

\* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.



## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

### Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

#### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

#### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

## Autrement dit : mentionnez vos sources